

# Programme d'Insertion Locale Orienté vers le Travail EDITION 2013

## LA MIJ RECRUTE SES PILOT !

**Du 7 janvier au 15 mars 2013**, les jeunes de 16 à 26 ans, demandeurs d'emploi et déscolarisés pourront postuler pour le Programme d'Insertion Locale Orienté vers le Travail (PILOT).

Pendant 7 mois, 40 jeunes pourront intégrer le monde de l'entreprise et décrocher une expérience professionnelle valorisante et durable.

Les candidats retenus se verront proposer un accompagnement vers l'emploi dans divers secteurs d'activités professionnelles encadrés par des conseillers MIJ. Les candidats non retenus, quant à eux, pourront intégrer un parcours d'insertion différent dans le cadre des autres outils de la MIJ ou seront orientés vers un autre partenaire selon leur projet professionnel.

Deux phases dans le PILOT :

### Un dispositif de préparation à la vie professionnelle pendant 8 semaines.

*Formation et préparation à la vie professionnelle du jeudi 02 mai au vendredi 28 juin.*

Dans un souci de réussite du projet du jeune, il lui sera proposé un plan de formation individualisé composé de différents modules alternant cours théorique et formation professionnelle adaptés avec un des partenaire privilégié de la MIJ : les APP.

La formation aura lieu à Nouméa et à La Foa. Une délocalisation de cette phase préparatoire pour permettre à tous les jeunes de la province Sud d'y participer sans contraintes liées à l'hébergement ou aux transports.

### Une expérience professionnelle valorisante de 5 mois.

*Le stage en entreprise : du lundi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 29 novembre.*

Les stagiaires, se spécialisant dans leur métier par une formation complémentaire « sur le tas », seront suivis d'une part, par un tuteur de stage, personnel de l'entreprise chargé de leur formation et d'autre part, par un conseiller MIJ. Les bénéficiaires percevront une indemnité mensuelle (50% du SMG), versée par la MIJ sur subvention de la province Sud, et complétée par des primes variables versées par les entreprises.

50 jeunes bénéficieront de la phase préparatoire mais 40 seulement pourront prétendre au stage professionnel qui s'en suit.

A l'issue de ce dispositif, une attestation sera délivrée, reconnaissance de la formation et d'expérience professionnelle acquise par le stagiaire.

### Contacts presse :

**Kathia CONTESSE** – Responsable du pôle Mission Locale

« Accompagnement vers l'Emploi »

[missionlocale@mij.asso.nc](mailto:missionlocale@mij.asso.nc)

**Jeannine VALAGATUKEHE** – Coordinatrice du pôle Mission Locale

« Accompagnement vers l'Emploi »

Tél. : 23 28 23

[missionlocale.coordination@mij.asso.nc](mailto:missionlocale.coordination@mij.asso.nc)

**Emilie HUDAN** – Coordinatrice du pôle Information Communication

Orientation

Tél. : 23 27 28

[doc@mij.asso.nc](mailto:doc@mij.asso.nc)

